

Le SEJB est sur Facebook : explications et mode d'emploi



1. Les raisons de ce choix
    a. Arguments déterminants
    b. Malgré les inconvénients
    c. Pourquoi une « page publique » et un « groupe secret »
2. Ouvrir un compte Facebook
3. Paramétrer son compte Facebook
4. Devenir « ami » avec le SEJB
5. Pour « entrer » dans le groupe « secret »
6. Qui va publier et contrôler ce qui se dit sur ces pages ?
7. Réactions et questions

Les raisons de ce choix ⇧

La décision du comité d'ouvrir un compte Facebook a été prise après en avoir longuement soupesé les avantages et inconvénients. En voici un résumé.

Arguments déterminants ⇧

- Ce « nouveau canal d'information » sera complémentaire à ceux qui existent déjà. Il ne remplace pas les courriels, le site internet, les « Look » envoyés dans les collèges. De même, il n'est pas question de « promouvoir » Facebook mais d'y rencontrer les collègues qui ont choisi de s'y trouver.
- Le SEJB cherche depuis longtemps à attirer les jeunes collègues. Ils sont nombreux à posséder un compte Facebook et à s'y connecter régulièrement si ce n'est quotidiennement. Il sera plus facile d'entrer en contact par ce canal d'information.
- Facebook offre la possibilité d'informer rapidement un grand nombre de collègues, que ces personnes soient syndiquées ou non, sans passer par les directions d'école ou les représentants de collège.
- Des publications sur Facebook permettent de sensibiliser les parents, les étudiants, les politiciens, … et de défendre nos idées « gratuitement ».

Malgré les inconvénients ⇧

- Sur Facebook, on trouve tout et n'importe quoi. C'est une plate-forme « capitaliste » d'une société cotée en bourse et qui n'a rien à voir avec un syndicat d'enseignants.
- En se donnant la possibilité d'exposer « nos arguments » on offre également à nos adversaires politiques la possibilité de nous critiquer publiquement.
- Lorsque l'on a un compte Facebook on reçoit tellement de notifications que celles du SEJB passeront inaperçues.

Pourquoi une « page publique » et un « groupe fermé » ⇧

Les deux arguments les plus déterminants dans la décision d'aller sur Facebook :

- informer rapidement un grand nombre de collègue concernant d'éventuelles actions à mener : ce que permet un « **groupe fermé** » réunissant uniquement des enseignants, qu'ils soient syndiqués ou non, romands ou alémaniques, …

- Sensibiliser le grand public et défendre nos arguments en public : ce qu'une « **page publique** » permet de faire.

Ouvrir un compte Facebook ⇧

Comme mentionné plus haut, il n'est pas dans notre intention d'inciter les collègues à ouvrir un compte Facebook. Toutes les informations continueront à être diffusées par les canaux actuels. Les explications suivantes sont là pour rendre service à celles et ceux qui souhaitent toutefois « faire le pas ».

Se rendre sur la page https://www.facebook.com et remplir les champs… c'est tout.



À noter que l'âge minimal pour ouvrir un compte est de 13 ans. Effectivement, aux Etats-Unis, c'est à partir de 13 ans que l'on est légalement responsable de ce que l'on publie. En Suisse, c'est à partir de 10 ans déjà !

Paramétrer son compte Facebook ⇧

Facebook présente des aspects très intrusifs auxquels il est bon de réfléchir.

Vous ne gardez pas la maîtrise de ce que vous avez publié (comme tout le reste de vos actes sur internet, que ce soit sur un blog, un site perso, …). Les photos et messages étant rapidement repris par vos « amis », ils figureront sur les « murs » des personnes qui cliqueront sur « partager » puis sur ceux des « amis » de vos « amis ». C'est cet effet « boule de neige » qui peut nous rendre service en diffusant rapidement une information, mais qui peut également se révéler désagréable si l'on souhaite retirer une ancienne publication.

Il est donc très important de décider **dès le début** qui a accès à ce que vous publiez sur « votre mur ». Rien ne vous oblige à dire avec qui vous êtes en couple et qui sont vos enfants, mais si vous le faites, sachez que cela sera vu par tout utilisateur Facebook. Les paramètres par défaut étant généreusement « ouverts » au grand public.

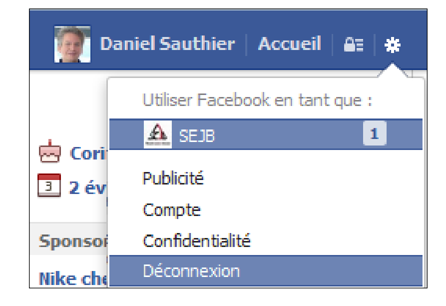


Facebook vous invite à donner des renseignements sur votre vie privée. Goûts musicaux, idées politiques et religieuses, … rien ne vous oblige de compléter ces informations dont le but est de vous faire parvenir des publicités ciblées… qui rapportent de l'argent à Facebook.

De même, il n'est pas agréable de recevoir toutes sortes de « notifications » sous forme de sms ou de courriels. Dans l'onglet « notifications » vous choisirez quels sont les publications pour lesquelles vous souhaitez être informés et comment (uniquement lorsque vous êtes sur Facebook, par courriel, …).

Ces paramètres peuvent être modifiés en tout temps, n'hésitez pas à vérifier de temps à autre qu'ils correspondent toujours à vos souhaits.

C'est aussi sur la roue dentée que l'on clique **pour se déconnecter** :



Devenir « ami » avec le SEJB ⇧

Écrivez « SEJB » dans la case « Trouvez des personnes, des lieux ou d'autres choses ».

La page ci-dessous apparaît. Cliquez sur le bouton « J'aime », vous voilà « Amis » avec la page « SEJB ». Ce clic nous permet de « faire votre connaissance » et vous « inviter » à faire partie du « groupe fermé » que nous avons appelé « Sympathisants SEJB ».

facebook
Trouvez des personnes, des lieux ou d'autres choses
Daniel Sauthier Accueil
Réunir pour réussir
SEJB
Soyez la première personne à dire que vous aimez ça.
J'aime Message
Conseil/Services professionnels
Syndicat des Enseignantes et des Enseignants du Jura Bernois
À propos – Suggérer une modification
Photos
À la une
SEJB a changé sa photo de couverture.
hier
J'aime · Commenter · Partager
Suggérez SEJB à vos amis
Afficher tout
Inviter
Inviter
Inviter

Avec votre aide, de nombreux collègues seront également "amis" du SEJB.

Un clic sur "J'aime" donne rapidement une indication au CC SEJB. Par exemple : si 100 personnes cliquent "J'aime" en dessous de l'article "Tous à Berne pour manifester" on peut en déduire que ces 100 personnes sont prêtes à venir manifester.

"Commenter" ajoute votre commentaire en dessous de la photo.

"Partager" permet de placer cette information sur "votre mur" ou sur celui de vos "amis".

Les informations publiées dans ce groupe ne peuvent être lues que par des membres du groupe. Seules les personnes déjà membres peuvent inviter de nouveaux membres à adhérer au groupe. Si vous ne recevez pas « d'invitation », cliquez sur « Message » en haut de la page SEJB et demandez-nous de vous ajouter au groupe.

Tout nouveau membre devant être « approuvé » par un des gestionnaires du groupe, il peut se passer un certain temps avant que votre inscription ne soit effective.

Qui va publier et contrôler ce qui se dit sur ces pages ? ⇧

Ce média étant nouveau pour le syndicat, il faudra un certain temps pour évaluer son intérêt et, le cas échéant, modifier son utilisation. Pour le moment, les configurations sont prévues ainsi :

	Sur la page SEJB	Dans le groupe « Sympathisants SEJB »
Publication	N'importe qui peut publier un message ou une photo. N'importe qui peut voir ce que vous publiez.	Seuls les membres du groupe peuvent publier des messages ou des photos qui ne sont visibles que des membres du groupe.
Contrôle et filtrage	Tous les points de vue peuvent être librement publiés. La suppression de message est effectuée lorsque la forme du message est inadaptée (insultes, injures, propos racistes, …). Merci de signaler de tels messages qui nous auraient échappés.	Les informations sont contrôlées avant de pouvoir être publiées. Si tous les avis sont les bienvenus (pas de filtrage) ils doivent transmettre des informations exactes.
ou	Les publications précédées du logo SEJB sont faites par les membres du comité ou les administrateurs du site. Ce sont des informations « officielles ». Celles précédées d'une autre photo n'engagent que leur auteur.	
Que publiera le SEJB ?	Destiné à un large public, c'est l'endroit idéal pour reproduire les communiqués de presse, les articles de journaux qui parlent de nous, … C'est la « vitrine » du syndicat.	Principalement des informations concernant la vie du syndicat, les actions en préparation, des liens vers des documents à télécharger, …

Réactions et questions ⇧

Comme mentionné plus haut, ce média étant nouveau pour le syndicat, merci de vous montrer indulgents si tout ne fonctionne pas tout de suite comme nous le souhaitons.

Vos réactions ou vos questions sont les bienvenues directement sur Facebook ou par courriel :

Présidents SEJB
Marti Josy copresidente@sejb.ch
Gasser Peter copresident@sejb.ch

Secrétariat SEJB
Jobé Alain alain.jobe@sejb.ch

Site internet SEJB et Facebook
Baour Francis francis.baour@sejb.ch

Problèmes techniques liés à Facebook
Sauthier Daniel facebook@sejb.ch